



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*
CERTA

Paris, le 01 juin 2012
N° CERTA-2012-AVI-278-001

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans Sympa

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-278>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-278-001
Titre	Vulnérabilités dans Sympa
Date de la première version	16 mai 2012
Date de la dernière version	01 juin 2012
Source(s)	Bulletin de sécurité Sympa du 11 mai 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Atteinte à l'intégrité des données ;
- atteinte à la confidentialité des données.

2 Systèmes affectés

- Versions antérieures à Sympa 6.0.7 ;
- versions antérieures à Sympa 6.1.11.

3 Résumé

De multiples vulnérabilités ont été corrigées dans *Sympa*. Elles concernent la gestion des archives. Au moyen de ces failles un attaquant peut afficher la page de gestion des archives, télécharger tout ou partie des archives et supprimer tout ou partie des archives.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité Sympa du 11 mai 2012 :
<https://listes.renater.fr/sympa/arc/sympa-announce/2012-05/msg00001.html>
- Référence CVE CVE-2012-2352 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-2352>

Gestion détaillée du document

16 mai 2012 version initiale.

06 juin 2012 ajout de la référence CVE.